

COMPTE-RENDU CONDENSE DU CONSEIL MUNICIPAL **3 MARS 2016**

DM N°05/2016 – Marché de travaux – FACE 2014 – Choix de l'entreprise : SA SOGETRALEC

La commune de Cazouls-les-Béziers, représentée par son Maire décide de retenir l'entreprise SA ROGER SOGETRALEC, sise Route de Lespignan, Domaine de Poussan le Haut, 34500 BEZIERS pour les travaux de sécurisation fils nus du réseau Basse Tension (B.T.), dans l'avenue W. ROUSSEAU, rues BARBES, DESCARTES, TOURVILLE, MISTRAL et L. BLANC inscrits au programme du FACE 2014.

L'entreprise R. SOGETRALEC a proposé un rabais de 6 % sur le montant estimé des travaux de 95 606.66 € HT soit 114 727.99 € TTC.

Le montant du marché de travaux s'élève donc à 89 870.26 €HT soit 107 844.31 €TTC.

Lotissement communal La Margue : fixation du prix de vente des lots

Dans le cadre de la réalisation d'un lotissement au sein du PAE « La Margue », il est décidé de fixer le prix de vente des lots au prix principal de 150 € /m². Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Une partie du montant total est destinée au financement des travaux du PAE « La Margue », programme d'aménagement d'ensemble dans lequel est comprise l'assise foncière du lotissement.

Tarifs de cantine : tarif complémentaire

Lors de sa réunion en date du 15 décembre 2009, le Conseil Municipal a fixé le tarif du ticket de cantine à 3.80 €.

A compter du 1er avril 2016, les tickets de cantine sont remplacés par une gestion informatique : inscriptions, réservations,...

Il est décidé de conserver le tarif de 3.80 € par repas et d'instituer un tarif majoré de 6 € le repas, pour les enfants non-inscrits se présentant au restaurant scolaire.